

JOURNAL
de la
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
de
L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ



LOME - TOGO

Le Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé est
référéncé dans African Journal on Line (AJOL) [www.inasp.org/ajol]

VOLUME 17
(2015)

Numéro 3

- ***Comité de rédaction***

Rédacteur en Chef : Prof Moctar L. BAWA
Membres : Prof Komi KOSSI-TITRIKOU
Dr T. ABOTCHI
Dr M. KORIKO
Mr K. AGBAVON

- ***Comité de lecture :***

- *Lettres et Sciences humaines*

Prof N. GAYIBOR (Togo), Prof T.T.K. TCHAMIE (Togo), Prof K.M. NUBUKPO (Togo), Prof S. GLITHO (Togo), Prof Y. AKAKPO (Togo), Prof R. GNABELI (Côte d'Ivoire) Prof K. KOSSI-TITRIKOU (Togo), Prof A. GOEH-AKUE (Togo), Prof K. GBATI (Togo), Dr M. QUASHIE (Togo) Prof A. BLIVI (Togo), Dr K. ESSIZEWA (Togo), Dr D. GBENOUGA (Togo), Dr G. YIGBÉ (Togo), Dr A. ADJI (Togo), Dr T. DANIOUE (Togo), Dr A. AWESSO (Togo).

- *Sciences juridiques et économiques*

Prof K. AHADZI-NONOU (Togo), Prof K. KPODAR (Togo), Dr A. P. SANTOS (Togo), Prof Ag. N. BIGOU-LARE (Togo), Prof Ag. K. WOLOU (Togo), Prof Ag. A. AGBODJI (Togo), Dr S. A. ADJITA (Togo).

- *Sciences expérimentales, techniques et médicales*

Prof M. GBEASSOR (Togo), Prof B. SINSIN (Bénin), Prof K. TCHAKPELE (Togo), Prof I. A. GLITHO (Togo), Prof M. MOUDACHIROU (Bénin), Prof K. NAPO (Togo), Prof A. BALOGUN (Togo), Prof. C. de SOUZA (Togo), Prof A. S. BEYE (Sénégal), Prof K. AKPAGANA (Togo), Prof K.H. KOUMAGLO (Togo), Prof A. VIANOU (Bénin), Prof K. SANDA (Togo), Prof G. TCHANGBEDJI (Togo), Prof B. YAO (Côte d'Ivoire), Prof S. GUITTONNEAU (France), Prof M. PRINCE-DAVID (Togo), Prof J-M. HERRMANN (France), Prof A. ABDOULAYE (Niger), Prof G. MATEJKA (France), Prof K. TCHARIE (Togo), Dr A. d'ALMEIDA (Togo), Prof A. TOURE (Burkina-Faso), Prof K.S. AMOUZOU (Togo), Prof M. SOUMANOU (Bénin), Prof K. KOKOU (Togo), Prof K. AKLIKOKOU (Togo), Prof A. JOHNSON (Togo), Prof O. BANTON (France), Prof K. BEDJA (Togo), Dr K. KASSEGNE (Togo), Prof K. N'DAKENA (Togo), Prof E. M. KOFFI-TESSIO (Togo).

**JOURNAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DE L'UNIVERSITE DE LOME (TOGO)**

VOLUME 17, Numéro 3, (2015)

SOMMAIRE

Sciences Naturelles et Agronomie

1. LABA B. S. & SOGBEDJI J. M. (Togo)
Amélioration durable du rendement de maïs à travers des variétés et des approches de fertilisation appropriées au Togo méridional, 1
2. GNAZOU M.D.T. & *al.* (Togo)
Etude structurale et hydrodynamique de l'aquifère du continental terminal du plateau d'Agoènyivé,13
3. AVONYO K. A. (Togo)
Effets de différentes doses de sulfate de calcium (gypse) sur le rendement de l'avoine et de chou de Chine,25
4. TAMPO L. & *al.* (Togo)
Suitability of groundwater and surface water for drinking and irrigation purpose in Zio river basin (Togo).31
5. d'ALMEIDA G.A.F. & *al.* (Bénin)
Evaluation des impacts environnementaux liés à l'exploitation des calcaires et à la production de ciment à Onigbolo (sud-est du Bénin),49
6. AMOUDJI A. D. & *al.* (Togo)
Evaluation de l'efficacité des moyens de lutte antivectorielle utilisés dans les ménages au Togo,
.....63
7. MAWUSSI G. & *al.* (Togo)
Résidus de pesticides organochlorés retrouvés dans quelques poissons du Lac Togo et évaluation du potentiel de risque pour le consommateur,79

Lettres et Sciences Humaines et Sociales

8. AHOUANDJINO R. B. (Bénin)
Culture entrepreneuriale et développement humain : quelle articulation ?93
9. de CHACUS S. & WHANNOU M. (Bénin)
Causes et facteurs de risque des accidents des engins a deux-roues au Bénin : point de vue des élèves du complexe Scolaire John Wesley de Godomey-Togoudo,107
10. Mme GLEM H. M. (Togo)
Les emprunts linguistiques d'origine française, anglaise et arabe en lukpa,123
11. FANOU C. Ch. (Bénin)
The issue of double-competence in the teaching / learning of ESP revisited,137
12. Prof AINAMON A. and BODJRENOU C. (Bénin)
Parenthood and child neglect in modern african societies in Amma Darko's *The housemaid* (1998) and *faceless* (2003),147

13. ALINYOH-FOTTER R. K. (Togo) Série Das Hermetische an Paul Celans <i>FADENSONNEN</i> , The hermetic in Paul Celan's <i>Fadensonnen</i> ,.....	159
14. HEDIBLE S. C. (Bénin) Problèmes liés à l'approvisionnement en eau de consommation à Alladako dans l'arrondissement de Médédjonou, commune d'Adjarra, département de l'Ouémé, Bénin, Afrique de l'Ouest,	167
15. OUOROU YERIMA G. L. & al. (Bénin) Potentialités et essais de valorisation agricole des bas-fonds dans la commune de N'dali au nord-est du Bénin,	177
16. VISSIN E.W. (Bénin) Gestion des risques hydro-climatiques et développement économique durable dans le bassin du Zou,.....	191
17. VISSOH A. S. (Bénin) Les effets socio-économiques de la construction du « boulevard » du cinquantenaire dans la ville de Porto-Novo (sud-est Bénin),	215
18. KOKOU K. A. et KOLA E. (Togo) La migration internationale face à la problématique du développement local dans le Litimé au Togo (Afrique de l'Ouest),	225
19. LOUGBEGNON M. M. & GBETO F. (Bénin) Analyse des formes et modes traditionnels de communication en milieu rural <i>idaasha</i> et maxi du département des collines au Bénin,	245
20. Dr GNAMBA A. P. (Côte d'Ivoire) Déterminants psychosociaux de l'attitude envers la grève chez les salariés des entreprises industrielles privées d'Abidjan	257
21. AFFO M. (Bénin) Enfants travailleurs domestiques à Cotonou : entre contraintes sociétales et trajectoire d'émancipation,	271
22. AHODEKON S. C. C. (Bénin) Contribution des radios communautaires à l'éducation des populations rurales pour un développement durable au Bénin : étude de cas,	287
23. SOKOU D. & LEGONOU H. E. M. G. (Bénin) Acteurs et stratégies face aux nouveaux défis sécuritaires au Bénin,	301
24 Dr GBAGUIDI G. A. G. & ATONDE C. K. (Bénin) De la valorisation du patrimoine culturel immatériel à l'éducation de la jeunesse par les panégyriques des familles : cas des jeunes de Porto-Novo,	313

Sciences de l'Education Physique et Sportive

25. SEYE A. (Sénégal) Contribution à l'analyse du phénomène de la pratique mystique « XON » dans le milieu sportif 6sénégalais : cas du volley-ball,	329
---	-----

26. MBIDA F. (Sénégal)	
L'innovation sociale à travers la stratégie d'occupation des espaces sportifs de Yaoundé par les groupes auto-organisés (Cameroun),	337
27. NDO NGO M. & LOUVEAU C. (Sénégal)	
La socialisation comme déterminant des inégalités de réussite en Education Physique et Sportive (EPS) entre filles et garçons musulmans au Sénégal,	355
28. DIALLO DR S. (Sénégal)	
Sport et éducation inclusive,	377
29. DIOUF D. (Sénégal)	
Partenariats Public-Privé et exigences du service public des Activités Physiques et Sportives au Sénégal,	387
30. MARSAC A. (Sénégal)	
Le développement olympique du kayak africain : anglophonie vs. francophonie ?,	399
31. CHEIKH T. T. & FALL I. (Sénégal)	
Les représentations du corps chez les femmes pratiquant le fitness à Dakar,	409
32. BÉYE M. N., (Sénégal)	
Evaluation du coût cardiaque d'exercices effectués sur le terrain par des sujets handicapés sur tricycle,	419
33. SECK D. & <i>al.</i> (Sénégal)	
Etude de la relation entre la consommation maximale d'oxygène et la masse musculaire active lors d'exercice de pédalage,	425
34. SENE D. (Sénégal)	
Intégration et exclusion des communautés : la curieuse contradiction des logiques sportives,	431
35. LOUM F. D. (Sénégal)	
Sport et politique au Sénégal de 2000 à 2012,	451
36. BA O. (Sénégal)	
La contribution du sport dans le règlement du conflit casamançais (Sénégal) : l'exemple de la lutte traditionnelle,	461
37. NDONG-BEKALE J. S. (France)	
Des pratiques physiques traditionnelles à l'enseignement de l'éducation physique et sportive au Gabon ; transfert culturel ou processus d'acculturation,	471

Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion

38. NOUGBOLOGNI Y. D. (Bénin)	
Responsabilité sociétale des entreprises et groupes de sociétés,	485
39. YEHOUENOU C. D. (Bénin)	
La fiducie-sûreté en droit OHADA,	499
40. DJOHOUN C. (Bénin)	
L'impact des programmes des micro-crédits sur les femmes en milieu rural : cas du Bénin,	519

41. GATONNOU K. M. & <i>al.</i> (Togo)	
Contribution de l'exportation des grumes et équarris de teck à l'économie du Togo,	531

Série Sciences expérimentales et médicales

42. ADABRA K. & <i>al.</i> (Togo)	
Volumineux faux-anévrisme spontané de l'artère fémorale commune droite : à propos d'un cas,	549
43. ADAMBOUNOU K. & <i>al.</i> (Togo)	
Attitudes des prescripteurs de scanner en matière de radioprotection des patients à Lomé,	555
44. BRAH S. & <i>al.</i> (Niger)	
Maladie de lyme ou myopathie ?,	567
45. DJAGADOU K A. & <i>al.</i> (Togo)	
Surveillance des manifestations adverses post immunisation au Togo : cas du centre médico-social d'Agoè-Nyivé,	571
46. AFANVI K. A. & <i>al.</i> (Togo)	
Développement du système de gestion des ressources humaines dans le district sanitaire des lacs de 2000 à 2011,	577
47. KOMBATE D. & <i>al.</i> , (Togo)	
Problématique de la prise en charge des cancers broncho-pulmonaires primitifs au Togo,	595
48. ADJOH K.S. (Togo)	
Complications liées à la fibroscopie bronchique au CHU Sylvanus Olympio de Lomé/Togo,	601
49. KOLOU M. & <i>al.</i> (Togo)	
La recherche de l'antigène d faible au Togo : état des lieux,	607
50. PADARO E. & <i>al.</i> (Togo)	
Variation de la calcémie et de la magnésémie chez les drépanocytaires homozygotes SS au CHU Campus de Lomé (Togo),	615
51. SOEDJE K.M.A. & <i>al</i> (Togo)	
HIV and mental disorders at the CHU Sylvanus Olympio Lome: clinical aspects of 2011-2013,	621
52. AMEDOME KM. & <i>al.</i> (Togo)	
Eclatement du globe oculaire par endophtalmie et prise en charge en Afrique subsaharienne : à propos d'un cas au CHU de Kara au Togo,	631
53. AMANA B. & <i>al.</i> (Togo)	
Etiologies des surdités de l'enfant au CHU Sylvanus Olympio,	635
54. KPATCHA T.M. & <i>al.</i> , (Togo)	
Drainage transvésical d'un abcès prostatique chez un sujet infecté par le VIH : à propos d'une observation au CHU Sylvanus Olympio de Lomé, Togo,	641
55. JAMES YE. & <i>al.</i> (Togo)	
Les résultats du traitement chirurgical des fractures de la patella : à propos d'une série de 23 cas,	647

56. BRAH S. & <i>al.</i> (Niger)	
Maladie de Lyme ou myopathie ?,	653
57. DIAKITE A. & <i>al.</i> (Côte d'Ivoire)	
Validation d'une méthode de quantification de l'alcoolémie chez les conducteurs impliqués dans des accidents corporels de la circulation routière en Côte d'Ivoire,	657
58. BAGNY A. & <i>al.</i> (Togo)	
Carcinome hépatocellulaire au cours de la grossesse : à propos d'un cas au CHU Campus de Lomé (Togo),	669
59. SANGARE-TIGORI B. & <i>al.</i> (Côte d'Ivoire)	
Recherche d'une éventuelle implication des substances psychoactives dans la survenue de crises cardiovasculaires chez des patients admis aux urgences de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan,	673
60. LAWSON S-L.A. et <i>al.</i> (Togo)	
Plaidoyer pour le lavage de nez dans les pathologies naso-sinusiennes,	679
61. PATASSI A. A. & <i>al.</i> (Togo)	
Prévalence des marqueurs du virus de l'hépatite B chez les patients infectés par le VIH et traités par anti-rétroviraux dans un pays à ressources limitées,	685
62. BOTCHO G. & <i>al.</i> (Togo)	
Cancer avancé de la prostate au Togo. Aspects diagnostiques et thérapeutiques au CHU Sylvanus Olympio,	693
63. ADAMA-HONDEGLA A. B. & <i>al.</i> (Togo)	
Pronostics maternel et périnatal un an après la subvention de la césarienne au CHU Sylvanus Olympio de Lomé,	703

Sciences Physiques et Sciences de l'Ingénieur

64. DJOGBE L. & <i>al.</i> (Bénin)	
Modélisation et simulation d'un PON (Passive Optical Network) basé sur la technologie hybride WDM/TDM,	713
65. MENSAH K. (Togo)	
Méthodes de provision technique et applications aux données réelles : étude de cas.....	727

CULTURE ENTREPRENEURIALE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN : QUELLE ARTICULATION ?

AHOUANDJINO R. B.*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Laboratoire
des Sciences de l'Homme et de la Société (LSHS/INJEPS),

(*) Mail : ahouandjinou3@gmail.com

(Reçu le 25 Août 2015 ; Révisé le 13 Novembre 2015 ; Accepté le 24 Novembre 2015)

RESUME

La culture entrepreneuriale est constituée de qualités et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener à terme (FORTIN, 2001). En tant que culture, elle peut se diffuser autant par des canaux d'éducation formelle que non formelle. Dans ce sens, l'école demeure l'un des moyens clés pour découvrir le potentiel entrepreneurial, le soutenir et l'actualiser. On ne saurait donc parler de culture entrepreneuriale, sans faire référence à l'apprentissage de l'entrepreneuriat.

A partir de données empiriques, cet article se propose d'analyser l'effet de l'apprentissage de l'entrepreneuriat sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur au regard du développement humain. Les indicateurs tels que la possession d'outils adéquats permettant aux jeunes d'avoir une meilleure insertion socio-professionnelle, l'amélioration de leurs revenus, de leurs qualités et conditions de vie, aboutissent au développement humain, et permettent aux jeunes d'avoir ainsi une meilleure « *capabilité* ».

Mots clés : Entrepreneuriat, culture, développement humain, *capabilité*.

ABSTRACT

Entrepreneurial culture is made up of qualities and attitudes that reflect a desire to undertake and engage fully in what you want to do and complete (FORTIN, 2001). As a culture, it can diffuse much by formal education and non-formal channels. In this sense, the school remains one of the key ways to discover the entrepreneurial potential, support and update. We cannot therefore speak of entrepreneurial culture, without referring to learning entrepreneurship.

From empirical data, this article aims to analyze the impact of entrepreneurship learning on the socio-professional integration of young graduates of higher education in terms of human development. Indicators such as possession of adequate tools for young people to have a better socio-professional integration, improving their income, their qualities and living conditions, lead to human development, and enable young people to have and a better "capability".

Keywords: Entrepreneurship, culture, human development, capability.

INTRODUCTION

Le Bénin, à l'instar des pays du monde entier et en particulier ceux de l'Afrique, est confronté à de nombreuses difficultés d'ordre social et économique, au nombre desquelles la

pauvreté, le chômage, le sous-emploi. Le taux de chômage et de sous-emploi des jeunes diplômés, notamment ceux des universités est des plus élevés (DIOP, 2012). Une étude réalisée par la Banque Mondiale sur la problématique de l'emploi au Sénégal révèle un taux de chômage

de 13 % et 27,5 % de sous-emploi (BANQUE MONDIALE, 2009). Il convient de noter que cette tendance est pratiquement la même au niveau des pays de l'Afrique de l'Ouest. Le nombre de jeunes diplômés sans emploi est chaque année en perpétuelle croissance. Au Bénin et surtout à Cotonou, le taux de chômage est de 37 % (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, 2006). Cette situation révélatrice du phénomène du chômage et du sous-emploi se manifeste par une inadéquation entre les systèmes éducatifs et le marché de l'emploi.

(FOURNIER, 2000) estime à cet effet que, les étudiants sont généralement formés pour des emplois de « *col blanc* », souvent inexistant. Cela s'explique selon (TAPSOBA, 2012) par le fait que, les systèmes éducatifs ont été hérités de la colonisation, et qu'ils sont restés élitistes et inadaptés aux besoins d'emplois locaux. Ainsi, de milliers de jeunes sortent chaque année du système scolaire, sans compétences adéquates en corrélation avec le contexte du marché de l'emploi. En l'absence de perspectives, nombre d'entre eux choisissent l'exil entraînant ainsi un appauvrissement de l'Afrique, aussi bien de ses bras valides, que de ses jeunes cerveaux.

De pareilles situations peuvent avoir pour corollaire le mal développement. Pour (KRIZNER, 2012), cela pourrait être à l'origine d'un « *développement anémique* ». Ce type de développement se caractérise par un système économique en décalage avec le système social. Au niveau du système économique, la précarité est ambiante. De plus, lorsqu'une légère croissance économique s'observe, elle ne s'accompagne pas d'une augmentation du nombre d'emplois. Le peu d'emplois créés ne correspond pas souvent au profil des jeunes diplômés sans emploi, ainsi qu'à leurs attentes. Il se pose alors l'épineuse question de l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Il y a lieu de souligner qu'un emploi gratifiant et valorisant est source de liberté, permettant d'opérer des choix et de délimiter les contours d'un avenir certain. De même, c'est en acquérant une certaine stabilité sur le marché du travail que le jeune diplômé atteint le statut d'adulte et devient un citoyen à part entière. Il est ainsi capable de participer au développement du bien-être de la collectivité et à la société de consommation (FOURNIER, 2000). On comprend ainsi qu'une insertion socioprofessionnelle effective, se manifeste à travers un mieux-être total des jeunes, s'inscrivant de ce fait dans une optique de développement humain.

Le présent article est orienté vers une analyse de l'effet de l'apprentissage de l'entrepreneuriat sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans un contexte de développement humain. A cet effet, la question principale est de savoir si l'entrepreneuriat pourrait constituer une piste de solution au problème du chômage et de sous-emploi des jeunes ? Autrement dit, initier les jeunes à une culture entrepreneuriale, et ceci tout au long de leur formation professionnelle, leur permettraient-ils d'avoir un emploi gratifiant et valorisant, s'inscrivant ainsi dans une perspective de développement humain ?

MATERIEL ET METHODES

La recherche a eu pour cadre la ville de Cotonou et l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Le choix de la ville de Cotonou se justifie par son positionnement géo-économique et stratégique faisant d'elle, l'un des plus grands centres d'affaires et d'opportunités du Bénin. De par la proximité avec le Nigéria, et l'existence du marché Dantokpa², Cotonou concentre plusieurs pôles d'activités et des entreprises susceptibles de recevoir les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Elle se situe également dans le département du Littoral, étant entendu que les départements de l'Atlantique et du Littoral réunis, regroupent plus du tiers des diplômés de l'enseignement supérieur (Agence

¹ Il s'agit des fonctions bureaucratiques, où on a la possibilité de se mettre en costume et cravate.

² Le marché Dantokpa est le plus grand marché du

Bénin, générant une grande part des ressources économiques de la Nation.

Nationale pour l'Emploi, 2009).

L'Université d'Abomey-Calavi a également constitué un cadre d'étude. Les diplômés de l'enseignement supérieur dans le contexte de cette recherche, se limitent aux diplômés de l'enseignement supérieur public d'une part, et aux personnes ayant effectué des études à l'Université d'Abomey-Calavi, d'autre part. Située sur la route inter-état n°2, dans le quartier Agori³, l'UAC est érigée dans l'arrondissement Calavi centre. Elle est la plus grande et la plus ancienne université du Bénin.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la recherche, une démarche méthodologique a été adoptée. Ladite démarche est à la fois quantitative et qualitative. L'orientation qualitative, vise à produire et analyser les données telles que les paroles écrites ou dites (ASSABA, 1999). De même, la quantification des données a permis d'aboutir à plus de précision, ayant ainsi permis d'affiner le croisement des diverses variables.

L'enquête de terrain est effectuée à partir d'entretiens et de questionnaire auprès de trois groupes cibles. Il s'agit des jeunes diplômés des écoles professionnelles de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ; des jeunes diplômés des écoles professionnelles de l'UAC ayant reçu une formation en entrepreneuriat ; et des chefs d'entreprises. Il y a lieu de préciser que les jeunes échantillonnés ont déjà fini leurs formations universitaires. Les deux premiers groupes cibles sont identifiés grâce à la technique de l'échantillonnage aléatoire simple et le troisième groupe cible (les chefs d'entreprises) est sélectionné à partir du choix raisonné. Au demeurant, la taille totale de l'échantillon est de cinquante (50) unités.

Au regard de la nature de la recherche, les techniques qualitative et quantitative ont été utilisées. Pour l'essentiel, il s'est agi de recourir à la recherche documentaire et de mettre à contribution diverses techniques, dont celle de l'entretien et du questionnaire. Une fois collectées, les données sont présentées grâce

aux logiciels WORD et EXCEL version 2010. Un ensemble de questions ont été posées oralement par interview ou par écrit aux enquêtés (GRAWITZ, 2004). Le questionnaire, faut-il le rappeler, est l'un des moyens les plus utilisés en matière de conduite d'enquête. Au total, les questionnaires (deux) ont été réalisés dans l'esprit de faciliter sa lecture ainsi que sa compréhension par les enquêtés afin de recueillir des informations fiables. Ils sont conçus pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et se rapportent aux points ci-après :

- formation ;
- entrepreneuriat ;
- appréciations personnelles et
- identification.

A partir de l'entretien semi-directif individuel, des informations ont été recueillies auprès des chefs d'entreprise. Les entretiens ont été réalisés au moyen du guide d'entretien qui en constitue l'outil. Le guide d'entretien a permis de suivre une certaine linéarité, sans toutefois porter atteinte à la chronologie ou à la formulation stricte des thèmes de l'entretien (CAPLOW, 1996).

Après leur transcription, les différentes données recueillies ont fait l'objet d'analyse. Dans ce sens, il a été procédé au dépouillement des informations recueillies par le questionnaire de façon manuelle. Quant à l'interview semi-structurée réalisée, elle a fait l'objet d'une analyse de contenu par rapport aux thèmes abordés. Le dépouillement a consisté à regrouper toutes les informations relatives aux variables respectives. De même, le modèle d'analyse usité provient de la jonction entre deux approches. Il s'agit de l'approche de la culture entrepreneuriale développée par (FORTIN, 2002), ainsi que de celle du développement humain selon (SEN, 1996).

CULTURE ENTREPRENEURIALE

La culture entrepreneuriale est appréhendée comme « *une culture du projet, une culture toute*

³ Agori est l'un des quartiers de l'arrondissement Calavi centre. Il faut préciser que les villes Abomey-

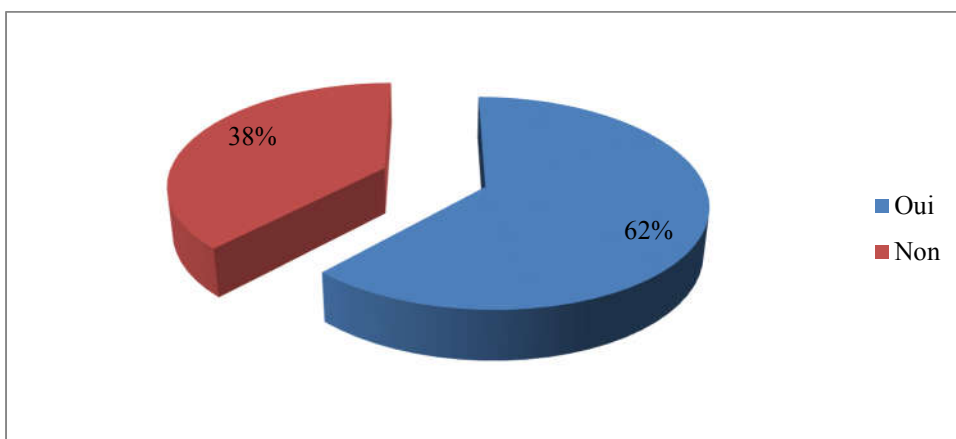
Calavi et Cotonou sont situées au sud du Bénin.

particulière puisqu'elle vise à produire de la nouveauté et du changement » (Support Pédagogique du Module : Culture Entrepreneuriale, 2008 : 13). Elle est constituée de qualités, d'aptitudes et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et d'engagement. Cette section est consacrée à l'ensemble des aptitudes et attitudes que les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur mettent en œuvre au niveau de l'auto-emploi. Avant d'avoir et de manifester une culture

entrepreneuriale réelle, un préalable nécessaire s'impose à notre avis : la connaissance du concept entrepreneuriat.

CONNAISSANCE DE L'ENTREPRENEURIAT

Une population de 62 % de jeunes affirme avoir une connaissance de l'entrepreneuriat, tandis que 38 % d'entre eux, estiment le contraire. Le graphe suivant illustre bien ces informations.



Graphique n°1 : Connaissance de l'entrepreneuriat
Source : Données de terrain, 2013

Les jeunes ayant affirmé avoir une connaissance de l'entrepreneuriat proposent les définitions suivantes.

Tableau I : Recension des approches de définitions sur l'entrepreneuriat

Modalités de réponses	Effectif	Pourcentage (%)
Occuper les chômeurs en quête d'emploi	7	17
Création d'une activité génératrice de revenu selon son goût et en tenant compte du marché de l'emploi	10	25
Meilleure porte de sortie à la situation du manque d'emploi	8	20
S'employer soi-même, à condition d'avoir un bon projet	7	17
Activité très difficile sans financement et analyse préalable	5	12
Clé pour soi-même et pour son entreprise	3	8

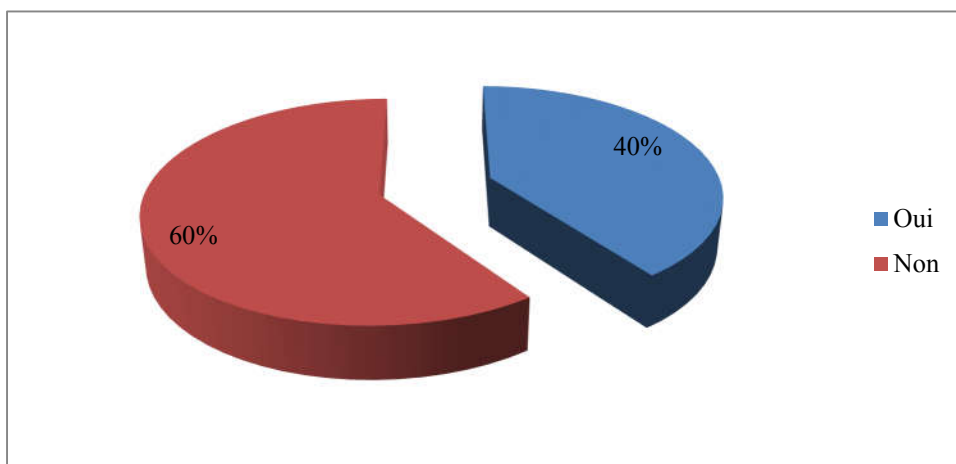
Source : Données de terrain, 2013

Culture entrepreneuriale et développement humain : quelle articulation ?

A la lecture du présent tableau, il ressort que les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur n'ont pas toujours une approche de définition exacte de l'entrepreneuriat. De plus, leur définition prend plus en compte les contraintes à entreprendre.

Certains jeunes, dans l'optique d'avoir un

financement ou des formations en entrepreneuriat se sont rapprochés de certaines structures d'appui à l'insertion professionnelle. Le graphe suivant fait montre de la proportion de jeunes ayant répondu à la question en rapport à la fréquentation des structures d'appui à l'insertion professionnelle.



Graphique n°2 : Fréquentation des structures d'appui à l'insertion professionnelle

Source : Données de terrain, 2013

Une proportion de 40 % de jeunes fréquente les structures d'aide à l'insertion professionnelle, contre 60 % qui n'en fréquentent pas. Au nombre des structures fréquentées par les jeunes, nous pouvons citer : l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ; le Centre de Développement Economique et Local (CDEL)

et le Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ).

Les jeunes ayant répondu par la négative à la fréquentation des structures d'aide à l'insertion professionnelle ont donné les raisons suivantes.

Tableau II : Raisons évoquées par les jeunes

Modalités de réponses	Effectif	Pourcentage (%)
Manque de confiance	3	15
Défaut de crédibilité et forte politisation	7	35
Retours des proches insatisfaisants	5	25
Manque d'information sur l'existence de ces structures	5	25

Source : Données de terrain, 2013

50 % des jeunes ne fréquentent pas les structures d'aide à l'emploi, car ils ne font pas confiance à ces structures, et estiment qu'elles ne sont pas crédibles et trop politisées. Pour d'autres, cette absence de fréquentation est due au fait qu'ils n'ont pas connaissance de ces structures (25 %).

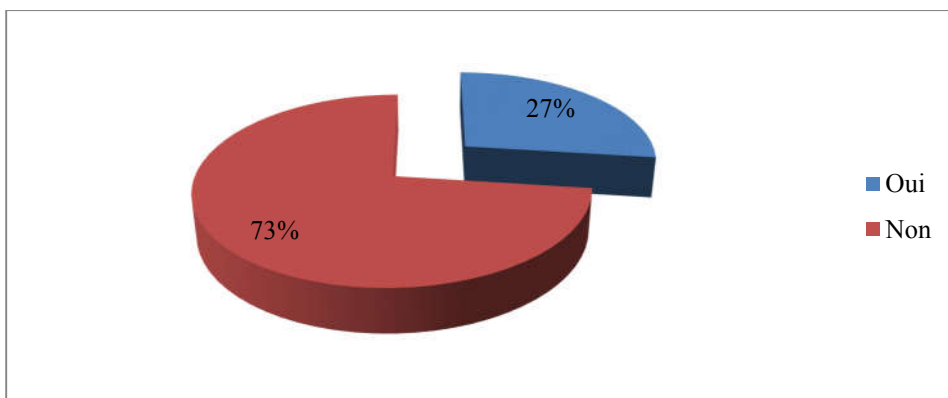
Il ressort de ces différentes données que les jeunes n'ont pas une très bonne approche de la notion d'entrepreneuriat. Leurs conceptions se rapportent souvent aux difficultés et obstacles qu'on peut rencontrer dans le cadre de l'auto-emploi. Cette conception très limitée de l'entrepreneuriat amène les jeunes à plus penser aux difficultés, aux faiblesses, qu'aux opportunités et aux forces. De part cette connaissance erronée, les jeunes passent souvent le temps à faire la dialectique des problèmes, que celle des solutions. On appréhende ainsi cette pensée selon laquelle « *il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions. L'esprit humain invente ensuite le problème* » (GIDE, 2013). Or, pour entreprendre, (FORTIN, 2002 : 42) estime qu'il faut être « *une personne habile à transformer un rêve, un problème en une entreprise viable.* » Le manque de

connaissance optimale de l'entrepreneuriat, doit donc être corrigé. Ceci témoigne en partie du faible taux de jeunes qui se rapproche des structures d'aide à l'emploi (40 %). En évitant de se rapprocher de ces structures, les jeunes n'auront pas les informations, les conseils pouvant les aider à gérer au mieux leurs entreprises. Aussi, faut-il souligner que, ces structures d'aide à l'emploi doivent revoir leur ligne d'action, afin que les jeunes n'aient plus la même représentation selon laquelle elles ne sont pas crédibles et trop politisées.

L'un des canaux de diffusion de la culture entrepreneuriale, se situe à travers l'apprentissage et la pratique de l'entrepreneuriat.

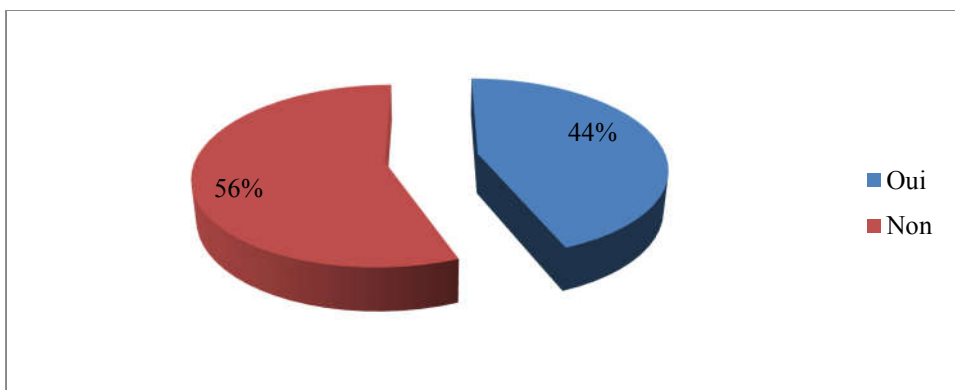
APPRENTISSAGE ET PRATIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT

La plupart des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (73%), ont affirmé ne pas avoir reçu des enseignements en entrepreneuriat dans le cadre de leur formation professionnelle. Cette information est illustrée à travers le graphe ci-dessous.



Graphe n°3 : Apprentissage de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'éducation formelle
 Source : Données de terrain, 2013

Certains jeunes ont reçu des enseignements en entrepreneuriat, mais plutôt dans le cadre d'une formation non formelle.



Graphe n°4 : Apprentissage de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'éducation non formelle
Source : Données de terrain, 2013

Il ressort de ce graphe qu'une proportion de 44 % des jeunes diplômés ont suivi au moins une fois des enseignements en entrepreneuriat, dans le cadre non formel.

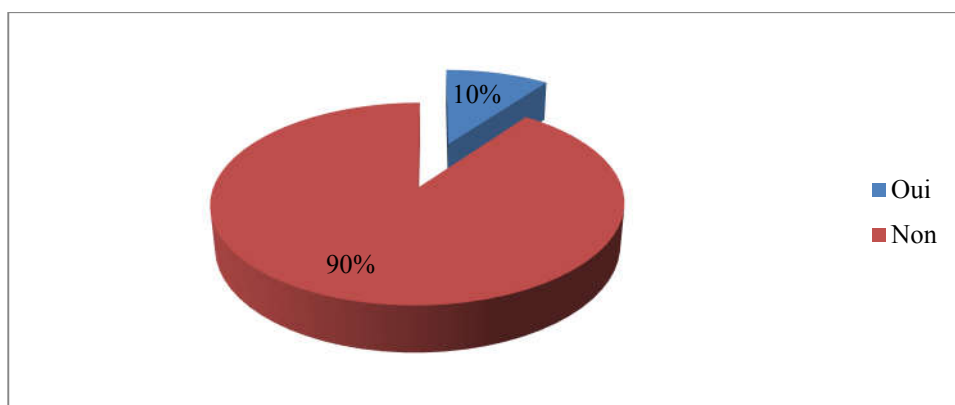
Ces enseignements ont été dispensés par des structures telles que :

- l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- la Jeune Chambre Internationale (JCI) ;
- le Centre Culturel Américain (CCA) ;
- le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des

Loisirs (MJSL) ;

- les cabinets de formation tels que Sublime formation, H & C Business Technologies ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB).

A la suite de ces formations, la plupart de ces jeunes n'ont pu réaliser leurs idées d'entreprise. Le graphe suivant illustre la proportion de jeunes ayant pu créer une entreprise à la suite des formations reçues.



Graphe n°5 : Proportion de jeunes ayant pu créer une entreprise
Source : Données de terrain, 2013

Seuls 10 % de jeunes, ont pu mettre en œuvre leurs idées d'entreprise, à la suite des formations reçues. Diverses raisons sont à la base de cet état de chose.

Tableau III : Obstacles à la création d'entreprise

Modalités de réponses	Effectif	Pourcentage (%)
Manque de moyens financiers	7	39
Insuffisance des formations en entrepreneuriat	3	17
Manque de guide ou de conseiller	5	28
Manque d'opportunité	3	17

Source : Données de terrain, 2013

A la lecture de ce tableau, on note que les jeunes ayant suivi au moins une fois, une formation en entrepreneuriat, estiment qu'ils n'ont pas pu mettre en œuvre leur idée d'entreprise car, ils manquent de moyens financiers (39 %). Pour d'autres, le manque de conseiller ou de guide (28 %) et la légère masse horaire des formations effectuées, constituent autant d'obstacles à la mise en œuvre de leur projet.

Les formations professionnelles recensées dans le cadre de cette recherche, ne permettent pas à beaucoup de jeunes d'avoir des connaissances en entrepreneuriat. Seuls 27 % d'entre eux ont affirmé avoir reçu des cours en entrepreneuriat lors de leur formation professionnelle. Certains responsables d'écoles professionnelles, nous ont confirmé cette information.

« Nous n'avons pas des filières portant exclusivement sur l'entrepreneuriat [...] » (E1 - A.O).

« [...] nos enseignements ne portent pas toujours sur l'entrepreneuriat. » (E2 - A.E)

Ayant ressenti le besoin d'avoir des connaissances en entrepreneuriat, certains jeunes ont décidé de se faire former dans le cadre d'une éducation non formelle. Seuls 10% de ces jeunes ont pu mettre en œuvre leurs idées d'entreprise, à la suite des formations reçues. Cette situation est d'une part, révélatrice du manque d'infrastructures d'éducation formelle pouvant permettre aux jeunes d'avoir une culture entrepreneuriale. D'autre part, elle met à nu l'action souvent superficielle des structures de formation non formelle en entrepreneuriat. Or, « la culture entrepreneuriale comme toute autre forme de culture exige certaines conditions pour naître et s'épanouir »

(FORTIN, 2002 : 7). Au nombre de ces conditions, nous avons l'environnement favorable à la création d'entreprise, la maîtrise des outils de l'auto-emploi, l'envie de se mettre à son propre compte, etc. Toutes ces conditions ne pourront être réellement remplies, que dans un contexte de sociabilisation prenant en compte ces aspects. C'est pour cette raison que (FORTIN, 2002 : 21) affirme que

« l'école, y compris l'université, prépare les élèves à être de bons travailleurs. Maintenant, elle doit aussi préparer les futurs entrepreneurs à s'acquitter adéquatement de leurs lourdes responsabilités ».

Ainsi, pour une meilleure diffusion de la culture entrepreneuriale, le système scolaire, notamment l'université doit non seulement se préoccuper de l'employabilité des jeunes diplômés, mais aussi de leur capacité à entreprendre : leur « *entrepreneuriabilité* ».

La pratique de l'entrepreneuriat est encore faible au Bénin. L'échantillon n'a révélé qu'une proportion de 10% de jeunes, ayant accédé à l'auto-emploi. La plupart des jeunes ont affirmé qu'ils ne sont pas arrivés à mettre en œuvre leur projet d'entreprise, car ils sont en manque de moyens financiers, de guides ou de conseillers. De plus, les formations reçues n'ont pas permis à beaucoup de jeunes de témoigner d'attitudes et d'aptitudes générales en rapport à l'entreprise. On s'aperçoit ainsi que la mise sur pied d'une entreprise, aussi petite qu'elle soit, et la manifestation d'attitude générale en faveur de l'auto-emploi doit s'inscrire dans un processus d'apprentissage holistique, prenant en compte plusieurs variables.

« [...] cela signifie apprendre à penser avant

d'apprendre à harmoniser des savoirs. Cela inclut l'apprentissage du parler et de l'écrit, mais aussi de l'informatique, de langues secondes, du savoir-faire et savoir-être en matière d'entrepreneuriat » (FORTIN, 2002 : 23).

Etant entendu que l'acquisition de la culture entrepreneuriale consiste non seulement un moyen de créer de nouvelles entreprises, mais également en une attitude générale qui constitue un atout précieux dans la vie quotidienne et professionnelle des jeunes diplômés, qu'en est-il à présent de l'effet de cette culture sur le développement humain ?

EFFET DE L'ENTREPRENEURIAT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

L'apprentissage et la pratique de l'entrepreneuriat ont certainement des effets au niveau du développement humain. Les données recueillies chez les jeunes diplômés ayant reçu une formation en entrepreneuriat, ont permis de mettre en exergue la relation dialectique existante entre l'entrepreneuriat et le développement humain.

Le tableau suivant présente les divers effets de l'entrepreneuriat sur la vie des jeunes diplômés. Ils se manifestent autant au niveau de la vie quotidienne, que professionnelle.

Tableau IV : Effets de l'entrepreneuriat sur la vie des jeunes diplômés

Modalités de réponses	Effectif	Pourcentage (%)
Vie quotidienne		
Renforcement de capacités en développement personnel et leadership	9	19
Meilleure gestion du stress et du temps	5	11
Aptitude à plus oser en tout domaine	5	11
Prise de conscience que la réussite s'obtient à coup de sacrifice et de risque	6	13
Vie professionnelle		
Rédaction de plan d'affaires	7	15
Maîtrise du processus de création et de gestion d'entreprise	6	13
Mise en œuvre de projet	3	6
Meilleures connaissances des réalités entrepreneuriales	6	13

Source : Données de terrain, 2013

Les formations en entrepreneuriat, ont permis aux jeunes d'avoir une plus-value au niveau de leur vie personnelle et professionnelle. Au niveau de leur vie quotidienne, il s'agit entre autres du renforcement de capacités en développement personnel et leadership (19 %) et de la prise de conscience que la réussite s'obtient à coup de sacrifice et de risque (13 %).

La totalité des jeunes ayant reçu une formation en entrepreneuriat estiment que, l'entrepreneuriat peut leur permettre d'accéder à de meilleures conditions de vie, ce qui de ce fait contribuera au progrès de la nation. Ils évoquent un certain nombre de raisons pour étayer leurs propos.

Tableau V : Effets de l'entrepreneuriat

Modalités de réponses	Effectif	Pourcentage (%)
Rompre avec le joug des employeurs	5	12
Meilleure prise en charge et satisfaction des besoins	3	7
Réduction du taux de chômage	6	14
Accomplissement de soi	5	12
Création de richesse	5	12
Augmentation de l'assiette fiscale	4	9
Rayonnement économique	2	5
Développement individuel et communautaire	4	9
Augmentation du PIB et accroissement du budget de l'Etat	3	7
Aider l'Etat en se prenant soi-même en charge	5	12

Source : Données de terrain, 2013

Selon les jeunes, les effets de l'entrepreneuriat se manifestent autant sur le plan individuel que collectif. On note ainsi des réponses sur la personne humaine que sur l'ensemble du pays.

Il y a lieu de souligner que dans leur totalité, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont également conscients des conséquences du manque d'emploi pour la société.

Tableau VI : Conséquences du manque d'emploi au sein de la société

Modalités de réponses	Effectif	Pourcentage (%)
Vices (vol, banditisme, abus de confiance, escroquerie)	5	19
Pauvreté grandissante et baisse des indices macro-économiques	4	14
Mauvaise condition de vie (santé, éducation, logement)	5	18
Morosité et dépression	2	7
Dépendance permanente des parents	3	11
Manque d'épanouissement et de satisfaction	3	11
Absence de stabilité pour le pays	3	11
Défaut d'instruction	3	11

Source : Données de terrain, 2013

Ces diverses conséquences se manifestent aussi autant sur le plan individuel, que collectif.

Il ressort de ces divers matériaux, que les formations en entrepreneuriat ont eu plusieurs effets sur la vie des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Au niveau de la vie quotidienne, on note un gain d'outils et d'aptitudes. Ainsi, les jeunes affirment que ces formations leur ont permis d'élever leur niveau en développement personnel, en leadership. Dès lors, ils ont pris conscience du fait que la réussite s'obtient à coup de sacrifices et de risques. Ils arrivent également à mieux gérer leur temps et leur stress. Au niveau de leur vie professionnelle, certains jeunes ont pu mettre en œuvre leur projet d'entreprise (6%). D'autres ont pu acquérir des outils en matière de rédaction de plan d'affaires (*business plan*), en matière de création et de gestion d'entreprise.

Même si la plupart des jeunes diplômés ayant reçu une formation en entrepreneuriat et constituant l'échantillon, n'ont pu créer une entreprise, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont acquis une somme d'outils et d'expériences, pouvant induire ainsi un début de culture entrepreneuriale.

« Après ma formation à l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE), je n'ai pas créé aussitôt mon entreprise ! Quand je suis revenu au pays, j'ai remarqué que je raisonnais autrement, que je réfléchissais autrement. Les dossiers que j'ai déposés par ci et par là, n'étaient plus des dossiers de stage ou d'emploi de façon classique, mais des dossiers de collaborations extérieures, ou d'offres de service. A l'annexe, j'essayais d'identifier des domaines précis dans lesquelles je pouvais apporter une plus-value aux entreprises. Je dois dire qu'après le dépôt, la plupart des structures m'appelaient, ne serait-ce que pour discuter tout au moins. On dirait qu'ils sont un peu plus à l'aise, quand ils savent que vous n'êtes pas là pour quémander un emploi. Et je dois dire que c'est comme cela que j'ai commencé par travailler un peu un peu, jusqu'à créer mon cabinet de formation » (E3 - D. S.).

Ces propos d'un chef d'entreprise, illustre assez fort bien un des effets de l'apprentissage de l'entrepreneuriat. Ces effets se notent aussi bien

au niveau de la vie quotidienne des jeunes diplômés qu'au niveau de leur vie professionnelle.

L'entrepreneuriat permet aux jeunes d'avoir une meilleure insertion socio-professionnelle. Sur le plan social, cela se manifeste à travers une meilleure prise en charge et satisfaction des besoins (7 %), l'accomplissement de soi (12 %), la réduction du taux de chômage (14 %). Il faut également souligner que dès qu'un jeune a un emploi gratifiant et valorisant, la société lui confère un meilleur statut. Il a donc la possibilité de prendre en charge les frais d'écologie de ses frères ou parents. Il est attendu avant le démarrage des réunions, son avis est fortement pris en compte en toutes circonstances. De la même façon, lorsqu'à partir d'un certain âge, une personne ne travaille pas encore, on s'en inquiète. Sur le plan professionnel, cette insertion se manifeste par la création d'entreprise, la reprise d'entreprise déjà existante. Elle peut également prendre non seulement la forme de la collaboration extérieure auprès d'autres entreprises, mais aussi celle de l'emploi salarié.

Partant, on aboutit à la création de richesse (12 %), à l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB) et à l'accroissement du budget de l'Etat (7 %). On note ainsi, l'impact de l'entrepreneuriat sur la croissance économique. (FORTIN, 2002 : 28) estime à cet effet que *« pour assurer la croissance économique d'un milieu, il faut avoir une vision à moyen et à long terme. Il existe une solution pour créer de l'emploi à moyen terme : la transformation d'une collectivité donnée en un milieu incubateur d'entrepreneurship. »*

Par incubateur, on désigne des pôles d'expérimentation et de mise en pratique de la culture entrepreneuriale. Il est à présent certain que, l'entrepreneuriat est un outil de la croissance économique. Les entreprises créées contribueront à réduire le taux de chômage (14 %), impulsant ainsi le rayonnement économique (5 %). Cette croissance ne peut être effective que grâce à l'action humaine. En ce sens, *« [...] le développement économique passe désormais par les personnes. Surtout par celles qui manifestent des talents particuliers pour*

créer et pour réaliser leurs rêves » (FORTIN, 2002 : 16).

Les effets de l'entrepreneuriat sur l'insertion socio-professionnelle d'une part, et la croissance économique d'autre part, en constituent des fonctions. Cette assertion se vérifie par l'approche biologique de la fonction qui met en relief « *la contribution qu'apporte un élément à l'organisation ou à l'action de l'ensemble dont il fait partie* » (ROCHER, 1968 : 165). On note ainsi les rôles de l'entrepreneuriat au sein du système social béninois. Il y a lieu de préciser qu'en plus de l'action sur l'insertion socio-professionnelle et la croissance économique, l'entrepreneuriat influe également sur la personne humaine.

« *L'emploi est une composante essentielle de la nature humaine.* » (FORTIN, 2002 : 5). Elle permet aux hommes de se réaliser, de s'épanouir. Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant reçu une formation en entrepreneuriat estiment que, l'auto-emploi leur permet de s'investir dans un domaine librement choisi et de rompre ainsi avec le joug des employeurs (12 %). Il est évident qu'on s'épanouit totalement à travers un métier qu'on aime, et qu'on n'a pas de contrainte à faire. La culture entrepreneuriale, permet aux jeunes soit de créer leurs propres entreprises, soit d'améliorer leur cadre professionnelle afin d'en tirer le meilleur parti. A terme, ceci permettra aux jeunes d'améliorer leurs conditions et qualités de vie et d'aspirer ainsi au développement humain.

En rapport au paradigme de développement humain selon (SEN, 1999) l'entrepreneuriat est l'un des facteurs qui permet aux jeunes d'accroître leurs libertés réelles. Ils possèdent ainsi une importante marge de manœuvre, leur permettant de jouir des libertés politiques, sociales et économiques. Cette jouissance de libertés se manifeste entre autres à travers l'accès aux services sociaux de base, à une éducation et une formation de qualité, bref à un

mieux-être total.

« *Une bonne formation en entrepreneuriat permet de voir autrement la vie. Lorsque vous mettez en pratique tout ce que vous avez appris dans ce domaine, vous sentez vous-même avoir une meilleure capacité d'action. Le travail libère l'homme. Quand on est libre et qu'on travaille pour son propre compte, je crois qu'il n'y a pas meilleur développement* » (E4 - A. C.).

Il ressort des propos de ce chef d'entreprise, que la culture entrepreneuriale porte d'énormes bénéfices. Ainsi, en sus des outils pratiques pour mieux gérer la vie, et accroître sa capacité d'action, l'entrepreneuriat permet de connaître un développement total, à travers l'auto-emploi. Au regard des besoins des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, les fonctions de l'entrepreneuriat sont assez perceptibles. Cette perception n'a été possible qu'à travers la circonscription de l'entrepreneuriat dans un contexte social précis, « [...] permettant ainsi de l'expliquer à travers la totalité dans laquelle il s'inscrit » (MALINOWSKI, 1970 : 30). L'entrepreneuriat peut donc être considéré comme un outil de développement humain, car il permet aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, de connaître une meilleure insertion socio-professionnelle, d'accroître leur revenu, et d'accéder à une large gamme de choix sur les plans social, politique, culturel et autres. Dès lors, les jeunes ne seront plus sujets à divers vices tels que le vol, le banditisme, l'abus de confiance, l'escroquerie et autres (19 %). Ils ne seront plus dans de mauvaises conditions de vie (santé, éducation, logement) (18 %), et en manque d'épanouissement et de satisfaction personnelle (11 %)⁴. Par voie de conséquence, les jeunes pourront accroître ainsi leurs « *capabilités* », en poursuivant non pas un état quelconque de « *bonheur national brut, mais un bonheur multidimensionnel, grâce aux libertés individuelles et associatives* »⁵. Il y a également lieu de souligner que les effets d'une culture entrepreneuriale se manifestent aussi au niveau macroscopique. Ainsi, la paix et la stabilité d'un

⁴ Ces données proviennent du tableau n°6 de la recherche.

⁵ Approche du développement humain selon SEN rejoignant ainsi la Déclaration

d'indépendance des Etats-Unis de 1776, qui donne la libre poursuite du bonheur (the pursuit of happiness) comme justification de l'action politique.

pays ne sont pas menacées (11 %) quand les jeunes sont au travail.

CONCLUSION

La présente recherche a eu pour objet d'analyse, les fonctions de la culture entrepreneuriale. Cette argumentation se veut un essai de piste au manque d'insertion de la jeunesse sur le marché de l'emploi, avec en aval une forte paupérisation et la marginalisation de ces jeunes au sein de la société.

Au terme de cette investigation, il ressort que la culture entrepreneuriale n'est pas très développée chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur béninois. Leurs connaissances de l'entrepreneuriat n'est pas toujours conforme à la réalité, et ils y voient plus les difficultés que les opportunités et avantages. Une faible proportion de jeunes ayant reçu des formations en entrepreneuriat a pu mettre en œuvre leur projet d'entreprise (10%). Cet état de chose se justifie à travers la faible culture entrepreneuriale des jeunes qui ne peut être acquise qu'à travers un processus de sociabilisation où l'école et l'université ont une grande responsabilité.

Les jeunes diplômés des écoles professionnelles ayant suivi une formation en entrepreneuriat (44 %) estiment que cela leur a permis d'avoir un certain nombre d'aptitudes et d'outils autant

au niveau de leur vie quotidienne, que professionnelle. Les effets de ces diverses formations se ressentent à plusieurs niveaux. Il s'agit entre autres de la possession d'outils adéquats permettant aux jeunes d'avoir une meilleure insertion socio-professionnelle, de l'amélioration de leur revenu ainsi que de l'amélioration de la qualité et des conditions de vie. Tous ces éléments aboutissent au développement humain, et permettent aux jeunes d'avoir ainsi une meilleure « *capabilité* ». Par voie de conséquence, la culture entrepreneuriale permet aux jeunes diplômés, d'acquérir des outils pour améliorer leurs vies quotidiennes et professionnelles, permettant ainsi d'aboutir à la conclusion selon laquelle l'entrepreneuriat peut donc être considéré comme un outil de développement humain.

Le travail mis en exergue dans ce contexte est de nature gratifiante et valorisant de ce fait l'être humain. Ce qui pourra éviter de conduire à des situations dramatiques telles que celles qui se sont produites en Tunisie, dans le cadre de la révolution du Jasmin. Il y a lieu de souligner à cet effet que, les révolutions en Afrique du nord qui se sont déroulées en 2010, notamment en Tunisie⁶, ont eu pour point de départ le suicide de Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur ambulant à Sidi Bouzid. Ce suicide étant révélateur de l'acuité du chômage des jeunes diplômés tunisiens a été la goutte d'eau ayant fait déborder le vase.

REFERENCES

1. ASSABA C., 1999. *Méthodique ou Méthodologie*, inédit.
2. BANQUE MONDIALE, 2009. *Youth and Employment in Africa: The Potential, The Problem and The Promise* Banque Mondiale : Washington DC.
3. CAPLOW T., 1996. *L'enquête sociologique*, Armand Colins, Paris.
4. CAPO CHICHI A., 2010. *Etat des lieux et prospective 2050 pour l'efficacité externe du système éducatif béninois*, communication dans le cadre de la célébration des cinquante ans d'indépendance au Bénin, Cotonou.
5. DIOP D., 2012. *50 ans d'indépendance : quelle Renaissance pour les États africains ?*, Université de Montréal (Québec),
6. <http://terangaweb.com/revolution-du-jasmin-en-tunisie-la-revolte-de-tous-les-espoirs>, Nacim Kaid S., Révolution du Jasmin en Tunisie : la révolte de tous les espoirs, consulté le 31 septembre 2012.

- www.djibril.diop@umontreal.ca, consulté le 02 avril 2015.
6. FORTIN P.-A., 2002. *La culture entrepreneuriale : un antidote à la pauvreté*, collection entreprendre, éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship, Montréal.
7. FOURNIER G., 2000. *L'insertion socioprofessionnelle : vers une compréhension dynamique de ce qu'en pensent les jeunes ?* Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT-Laval).
8. GIDE A., <http://www.maphilo.net/citations.php?cit=3190>, consulté le 02 juin 2015.
9. GRAVEL J. et G. BEAUDIN, 1994. *La méthodologie du questionnaire : guide à l'usage de l'enquêteur*, Éditions Bo-Pré, (coll. Ressources pour décideurs), Saint-Laurent, Québec.
10. GRAWITZ M., 2004. *Lexique des Sciences Sociales*, 8^{ème} édition, Dalloz, Paris.
11. <http://terangaweb.com/revolution-du-jasmin-en-tunisie-la-revolte-de-tous-les-espoirs>, Nacim Kaid S., Révolution du Jasmin en Tunisie : la révolte de tous les espoirs, consulté le 31 septembre 2014.
12. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, INSAE (2006), *Enquête Démographique de Santé, EMICOV*, Cotonou, Bénin.
13. KRIZNER E., www.openlibrary.org/books/OL4776524M/ développement économique, consulté le 10 juillet 2012.
14. MALINOWSKI B., 1970. *Une théorie scientifique de la culture*, Seuil, Paris.
15. SEN A., 1999. *Development as freedom*, University Press Oxford.
16. Support pédagogique du module : Culture Entrepreneuriale, 2008. *Projet Culture Entrepreneuriale et Création d'Entreprise à l'Université de Sfax CE & CE*.
17. TAPSOBA S., 2012. *Africa education journalism award*, www.adeanet.org/adeaportal/adea/award, consulté le 10 août 2012.
18. www.anpe.bj, rapport, 2009. de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, consulté le 22 octobre 2012.